

Le 23 novembre, 2023

Envoyé par courriel

Insurance Auditing and Assurance Standards Board
529 5th Avenue
New York, New York 10017
États-Unis

Objet: Observations d'Ingénieurs Canada sur le projet de Norme internationale d'assurance en matière de durabilité (ISSA) 5000, Exigences générales relatives aux missions d'assurance en matière de durabilité de l'International Auditing and Assurance Standards Board

Monsieur, Madame,

Au nom d'Ingénieurs Canada, je vous écris pour vous faire part des préoccupations de notre organisme quant à la version actuelle du projet de Norme internationale d'assurance en matière de durabilité (ISSA) 5000, Exigences générales relatives aux missions d'assurance en matière de durabilité.

Ingénieurs Canada est l'organisme national constitué des 12 [organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie](#) qui sont chargés de délivrer les permis d'exercice aux ingénieurs du pays, dont le nombre s'élève actuellement à plus de 300 000.

L'Association des firmes de génie-conseil – Canada (AFGC), qui a également signé la présente lettre, partage les mêmes préoccupations. L'AFGC représente les intérêts de près de 400 firmes de génie-conseil de tout le Canada qui fournissent des services d'ingénierie et d'autres services professionnels, à la fois au secteur public et au secteur privé, dans une vaste gamme de disciplines.

.../2

Nous reconnaissons le caractère historique de cette norme mondiale d'assurance en matière de durabilité, mais nous avons des réserves quant à son applicabilité à de multiples disciplines professionnelles. Le projet de norme, qui ne s'attacherait à aucune profession, semble fortement orienté vers l'exercice de la comptabilité. Il donne ainsi l'impression que tous les aspects du processus d'assurance doivent être dirigés et supervisés par des comptables agréés. Toutefois, le projet de norme couvre également l'assurance de calculs qui ne relèvent pas du domaine de l'audit financier ou de l'examen de l'information financière et qui nécessiteraient vraisemblablement le recours à un professionnel titulaire d'un permis d'exercice dans une autre discipline.

En outre, la déclaration d'assurance exige explicitement le respect du [Code international de déontologie des professionnels comptables](#). Cette exigence risque de poser des problèmes à d'autres professionnels, notamment les ingénieurs et les géoscientifiques, qui ne sont peut-être pas familiarisés avec ces directives déontologiques précises. Nous estimons que l'élargissement de cette formulation favoriserait la contribution d'autres professionnels tout en permettant de s'assurer que la norme ne s'attache effectivement à aucune profession et qu'elle peut être utilisée efficacement par tous les praticiens de l'assurance.

Tout en reconnaissant les compétences des professionnels comptables en matière d'assurance, nous pensons que le suivi de ces mesures nécessite une compréhension approfondie des calculs scientifiques et des processus chimiques, pour lesquels les ingénieurs et les géoscientifiques sont formés. Par conséquent, nous demandons instamment aux organisations qui établissent ces normes de reconnaître explicitement la nécessité de faire appel à des experts techniques (comme les ingénieurs) pour soutenir leur audit lorsque l'assurance relève d'un domaine d'exercice du génie.

Il y a au Canada (et ailleurs) un très grand nombre d'ingénieurs qui possèdent des connaissances approfondies en matière de développement durable et d'action climatique, notamment en ce qui concerne la quantification et la vérification des émissions de gaz à effet de serre (GES), qui sont incluses dans les rapports d'information. Par exemple, Engineers and Geoscientists British Columbia compte plus de 40 000 membres inscrits, dont une proportion importante d'ingénieurs qui indiquent le calcul des GES, la durabilité et la gestion des risques climatiques parmi leurs domaines de pratique connexes. Ces ingénieurs inscrits mènent des travaux de divulgation dans divers domaines, notamment au sein de cabinets de consultation en gestion, d'administrations locales, de sociétés de services publics, ainsi que dans les secteurs minier, pétrolier, gazier et forestier. Les ingénieurs ainsi que les professionnels de la comptabilité ayant une formation et une expertise adéquates en matière de quantification des GES agissent également en tant que professionnels qualifiés en réalisant des évaluations de l'atténuation des gaz à effet de serre et en fournissant les assurances requises dans le cadre des projets d'infrastructure soutenus par le gouvernement du Canada. Ces compétences directement pertinentes et hautement transférables permettent aux ingénieurs d'appliquer leur jugement professionnel à la planification et à la réalisation des missions d'assurance en matière de développement durable.

Nous vous demandons donc de bien vouloir envisager d'élargir le champ d'application du projet de norme pour y inclure les normes de gestion de la qualité et de déontologie qui s'appliquent aux ingénieurs, aux géoscientifiques et à d'autres professionnels et qui exigent que des professionnels qualifiés participent à ces missions d'assurance. Cette disposition garantirait une approche inclusive et permettrait la contribution d'un plus grand nombre de professionnels.

Nous vous remercions pour votre temps et votre attention. Si vous souhaitez discuter davantage de la question, veuillez communiquer avec Joey Taylor, gestionnaire, Affaires publiques et relations gouvernementales, au 613-232-2474, poste 213, ou par courriel à joey.taylor@ingenieurscanada.ca.

Meilleures salutations,



Gerard McDonald, MBA, P.Eng., ICD.D
Chef de la direction
Ingénieurs Canada



John Gamble, CET, P. Eng.,
Président et chef de la direction
Association des firmes de génie-
conseil - Canada

C.C.: Mustafa B. Shehu, président de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs
Nelson Ogunshakin OBE, directeur général, Fédération internationale des ingénieurs-
conseils
Jeanette Southwood, FCAE, FEC, LL.D. (h.c.), P. Eng., IntPE, vice-présidente, Affaires
générales et Partenariats stratégiques
Joey Taylor, M. Sc., PMP, gestionnaire, Affaires publiques et relations gouvernementales